

communes forestières

REVUE N°74 | FÉVRIER 2025

DOSSIER



La médiation, un rôle clé de l'élu forestier

Focus sur les Rencontres nationales
des territoires forestiers 2024



REVUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES

PROGRAMME

**Mieux connaître les
risques et les anticiper en
accompagnant les élus des
Communes forestières**

PARTENARIAT

**France Bois Forêt,
« Utile par essence »**

EN RÉGION

**Découvrez les actualités
par région et les
nouveaux du réseau**

Sommaire



ÉDITO	04	PROGRAMME	
DOSSIER: la médiation, un rôle clé de l' élu forestier		Mieux connaître les risques et les anticiper en accompagnant les élus des Communes forestières	24
Territoires en métamorphose vers l'intérêt commun	05	PARTENARIAT	
Histoires de territoires - RNTF 2024	15	France Bois Forêt, « Utile par essence »	28
Le dialogue forêt-société, au cœur des missions des élus forestiers-médiateurs	18	Office National des Forêts	36
ÉVÉNEMENT		EN RÉGION	
Du bois des Communes forestières sous le toit de Notre-Dame de Paris	22	Les actualités par région	38
		Les nouveaux du réseau	58

N°74 | FÉVRIER 2025 | Revue de la Fédération nationale des Communes forestières | 13 rue du Général Bertrand - 75007 Paris
Tél. : 01 45 67 47 98 | federation@communesforestieres.org | CCP: 0171917X020 Paris

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Philippe Canot

DIRECTEURS DE LA RÉDACTION: Alain Lesturgez et Françoise Alric

RÉDACTRICE EN CHEF: Priscillia Desbarres - **RÉDACTION:** Communes forestières

CONCEPTION & RÉALISATION: Céline Urbain & UN DES SENS - Design Global, 126 rue St Jacques, 49100 ANGERS

CRÉDITS PHOTOS: Page de couverture, p. 5 à 14 de la revue: © Fanny Marquier | Pages intérieures: © Communes forestières
© FNCOFOR © CESER

IMPRESSION: Lorraine Graphic Imprimerie Z.I. des Sables - 3 rue Charles Hermite, 54110 Dombasle-sur-Meurthe

ABONNEMENT: (TARIF 2025): Abonnement annuel: 35 € | France d'outre-mer: 50 € | Étranger - Union postale: 77 €

Tirage: 3 800 exemplaires | Dépôt légal: 1^{er} semestre 2025 | ISSN: 2261 0340

Édito



Philippe Canot

Président de la Fédération nationale
des Communes forestières

Les Rencontres Nationales des Territoires Forestiers (RNTF) 2024, qui se sont tenues à Rouen fin septembre, ont été un moment privilégié pour rappeler le rôle fondamental des élus forestiers.

Plus de 200 participants se sont réunis pour échanger et réfléchir sur l'avenir de la forêt et des territoires.

Ces rencontres ont mis en lumière un enjeu essentiel : celui de la médiation, un rôle clé joué par les élus dans la gestion des forêts, au cœur des défis environnementaux actuels. Barbara Blin Barrois, chercheuse en coopération territoriale, nous livre ses perspectives sur le dialogue forêt-société.

Les élus forestiers ne sont pas seulement des aménageurs du territoire, ils sont aussi des médiateurs, notamment dans la sensibilisation du grand public et dans l'animation du dialogue territorial entre différents acteurs au sujet de projet forêt-bois. Les chartes forestières de territoire, comme celle mise en place par la Métropole Rouen Normandie, offrent un exemple concret de cette coopération. Ces démarches collectives, fruit de concertations territoriales s'inscrivent dans une dynamique indispensable pour assurer la durabilité de nos forêts.

Dans cette revue, nous évoquons également la reconstruction de Notre-Dame de Paris, symbole fort d'unité et de solidarité de la part des Communes forestières qui ont offert des chênes pour la charpente du monument, nos partenariats avec notre interprofession France Bois Forêt, l'Office national des Forêts et toute la richesse des actions de notre réseau.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Territoires en métamorphose vers l'intérêt commun



Rencontres nationales des territoires forestiers

2024 | ROUEN (NORMANDIE)

🗨️ Barbara Blin Barrois

Chercheuse en coopération territoriale



Je reçois, fin août, un appel de Françoise Alriq, directrice adjointe de la Fédération nationale des Communes forestières, m'invitant à observer les rencontres 2024, tel un regard croisé avec les rencontres précédentes¹. J'avais alors mesuré la vitalité d'une communauté ouverte et de son événement rythmé, à l'organisation rodée. J'accepte donc sans hésiter... tout en me questionnant sur ce que signifie, pour les élus de la Fédération, l'intitulé « Repenser le dialogue », en quelle profondeur et pour quel bénéfice commun forêt-territoire ? Se conformer aux injonctions de l'époque ou assembler des énergies transformatives ?

Sensations situées et contrastées

L'automne venu, la rencontre s'ouvre sous des augures singuliers. Là où nous grimpons dans les montagnes encore chaudes du Lot et de ses châtaigneraies en 2022, le territoire qui nous accueille en 2024 est relativement plat et constitué d'un « bon quart de milieux humides et aquatiques ».

Les participants empruntent ponts et navette fluviale pour circuler d'un espace à l'autre des rencontres et en cette fin septembre, pendant les visites, nos bottes vont irrémédiablement glisser dans la glaise épaisse. Le paysage se distingue aussi par son urbanité², qui souligne à chaque instant l'immixtion forestière avec les besoins de la ville : poumon vert, îlots de fraîcheur, confort mental, mixité sociale.

L'ambiance de ces deux rencontres agence un contraste : la sobriété du lycée agricole de Figeac avait offert l'écrin spartiate et champêtre d'une séance exceptionnelle au « Conseil Supérieur Forêt-Bois » ; l'événement de Rouen, pose son QG au Pavillon des transitions, doté d'amples et moelleux fauteuils clairs pour songer confortablement à l'avenir, sans protocole excessif, compte tenu de l'attente des nominations ministérielles.



En 2022, une stupeur combative s'exprimait à la suite des grands incendies. L'impérieuse compétence à décider des élus se revendiquait dans les échanges, malgré le brouillard des connaissances disponibles.

En 2024, une maturité collective plus confiante en elle-même semble s'installer, pour aborder et partager la perspective des changements à venir.

À l'accueil en plénière, en cette édition 2024 sur le thème « repenser le dialogue », chacun se voit remettre un couteau de bienvenue, ce qui est pour le moins original.

Note méthodologique :

Le changement climatique étant déjà à l'œuvre, les esprits pionniers se tournent vers la réinvention des possibles. Une majorité d'acteurs tentent de « gérer au mieux » une époque oppressante, tandis que certains sceptiques résistent à envisager un nouveau monde. L'incertitude et l'inattendu paralysent les dogmes sylvicoles auparavant sacralisés.

Travaillant depuis quelques décennies au contact des scientifiques de toutes disciplines, je suis familière des vérités rebattues, à la faveur de nouvelles découvertes. Les sciences réputées exactes, avec leur lot de vérités universelles,

se heurtent à leurs carcans épistémologiques et doivent réviser leurs logiques de raisonnement. L'humilité s'impose. L'empirisme fait ses preuves. Aussi, j'adopte une philosophie pragmatique³, où les croyances se soumettent au réel.

Un répertoire d'expériences concrètes et de méthodes théoriques me poussent à élucider les phénomènes permettant aux Communes forestières de s'adapter⁴. Pour cet article je retiens trois composantes à étudier : le processus fécond des controverses, les logiques d'initiative des collectivités, et enfin, les rôles interfaces propices à l'intérêt commun.



Fécondes controverses

Le dialogue profond a besoin de culture commune et de sincérité. La controverse constitue un puissant moteur d'élaboration de vérités partagées. Cet art argumentaire transmis par les premiers philosophes, scénographié en disputatio par les écoles médiévales, est pratiqué comme gymnastique de raisonnement par les scientifiques, comme en éducation populaire.

Distincte du débat d'opinions, ou de la polémique motivée par un désir de domination, l'exercice de la controverse signe la maturité des arbitrages collectifs, pour orienter une communauté.

L'entrée en controverse est assurée par Cyril Dion, figure médiatique invitée en vue de planter le décor des enjeux et des clivages à surmonter⁵.



Cyril Dion



Avec sa voix ténébreuse, sa diction parfaite et sa vision macro destinée à marquer les esprits, l'écrivain-réalisateur génère, dans un premier temps, un flottement. Il propose quelques extraits généraux issus d'une émission grand public de 2022 « Aux arbres Citoyens ! », déjà vue, et sur des thèmes bien connus, d'une bonne partie de l'assistance. Son propos se fait plus percutant lorsqu'il livre des hypothèses scientifiques liées au +2°, +3°, +4°... éclairant de fait des arbitrages politiques à opérer, sous pression vitale. L'attention et la tension se font alors plus prégnantes. Il situe son discours dans la ligne des pionniers de l'adaptation, inscrits dans un processus de nouveaux récits sensibles et de rapports de force basculant vers une catalyse historique. L'actualité des polémiques Canopée / Filière bois est aussi évoquée et Cyril Dion, jouant sur une coquetterie de name-dropping élyséen, rappelle très sérieusement l'enjeu sociétal d'entendre plutôt que d'éviter, de relier plutôt que de radicaliser, ou encore la portée transformatrice du « faire ensemble ». Une chargée de mission me confiera plus tard « la conférence d'intro n'était pas intéressante pour son contenu, je n'ai rien découvert, mais plutôt pour les réactions et les débats avec la salle : je ne m'attendais pas à une interpellation climatosceptique. » De fait l'intervention isolée mais assez virulente d'un participant, développe en creux la panoplie polémique de la résistance à l'adaptation : la contestation de la véracité des données, l'inopportunité du sujet, le rejet argumentaire, la négation des échéances. L'orateur accueille ces objections et maintient que le monde a d'ores et déjà épuisé son ancien modèle. L'assemblée poursuit ses échanges pléniers... et ses apartés.

²La Grille de densité en 7 niveaux de l'ANCT situe les Boucles de Seine normande de grand centre urbain à bourgs ruraux, tandis que le Lot présente des espaces ruraux à habitat dispersé voire très dispersé.

³Courant philosophique américain de la fin du XIX^e siècle qui rassemble des penseurs au parcours hybride (pratique, sciences concrètes /et / épistémologie ou métaphysique).

⁴Cf la conférence du Shift Project lors des Rencontres nationales des territoires forestiers 2022.

⁵« Controverse médiatique, Nervosité démocratique. » (Etienne Klein, La conversation scientifique, France Culture, 1^{er} sept 2023).

L'union régionale invitante des Collectivités forestières Normandie assume d'animer le dialogue forestier territorial en s'appuyant sur un dispositif de controverse.

« Les tabous ou les désaccords ne peuvent rester enfouis si on veut avancer. »

Ils exigent une investigation qui permette à la communauté territoriale de s'élever pour les surmonter. Laure Ferrier, la directrice, explique comment, au cours de journées annuelles réunissant une soixantaine de participants, ceux-ci sont encouragés **« à s'exprimer sans jugement, à pratiquer l'écoute active, à mettre en regard les arguments contradictoires pour animer la compréhension mutuelle. »**

Les thèmes varient et se renouvellent au gré des points de tension repérés :

« Feuillus ou résineux, quelle harmonie possible ? », « Pour ou contre le paiement des services rendus par la Forêt ? », ou encore, question sensible, « La forêt normande est-elle un bien commun ? »

Laure poursuit en expliquant à quel point cette pratique, alimentée par « des intervenants professionnels et scientifiques crédibles et des règles du jeu bien menées », imprime « un esprit de confiance et une ambiance appréciée » au sein de la communauté normande⁶.



Sur la forme :

- Comment concilier les cadres légaux avec l'innovation de terrain ?
- Comment combiner objectif professionnel et volontariat citoyen ?
- Imposer vs concerter ?

Sur le fond :

- Comment faire atterrir les controverses nationales sur les territoires singuliers : Croissance vs Sobriété ?
- Technologie vs Bien-être ?

Différents niveaux de controverse se font jour lors des rencontres rouennaises, depuis le quotidien sensible des habitants, les dilemmes de filières locales, jusqu'aux institutions nationales.

Le gestionnaire du Domaine de Montéclin évoque le paradoxe des riverains de la forêt urbaine *« bercés entre deux illusions : le désir mystique de se reconnecter au sauvage mais le refus des risques liés à la présence des insectes, aux chutes de branche ou aux passages de gibiers près des terrains de foot »*.

Un élu drômois rapporte une controverse de filière en germe dans les Alpes :

« Fabriquer en bois local ou pas pour les JO 2030 ? Promouvoir ou risquer de gaspiller ? »

Alain Lesturgez, directeur de la Fédération, synthétise quant à lui une controverse signifiante pour l'adaptation, en tâtonnements empiriques face au réchauffement climatique : *« Entre trop de régulation, pas assez, l'équilibre tient à un fil : That's the question ! »*.



Logiques d'adaptation territoriale

Pour le géographe, le territoire comprend espace et société. Le territoire forestier constitue de ce fait un milieu complexe, multiscalaire, c'est-à-dire que ses phénomènes vitaux répondent à plusieurs échelles physiques et logiques encadrées. Cette complexité rend confuses les représentations individuelles et entrave la capacité de dialogue.

Une première composante à clarifier relève de la complexité de l'espace en tant que tel. En miroir des rencontres, les chiffres, taux, indices et barèmes surgissent, se répondent et se contrarient. Hectares, pourcentage de couvert forestier, volumétrie de propriété, linéaires arborés, indices pédologiques ou de vulnérabilité des peuplements, stress hydrique, seuils de régénération... Autant de clignotants multicolores qui donnent le tournis à l'élue lorsqu'il s'agit de combiner des paramètres pour explorer des solutions.

Surtout ces données restent majoritairement centrées sur le patrimoine forestier, là où, en filigrane des présentations, les interdépendances se conscientisent :

Climat <> Eau <> Sol <> Forêt <> Paysages <> Société

tel un système holistique, avec des questions scientifiques et techniques encore silotées mais imbriquées, que les ingénieurs devront se résoudre à aborder globalement.

La situation d'ensemble est également source de flou économique et d'attente sociale, où les représentants du peuple sont légitimes à prendre l'initiative.



Un maire présente le micro-système normand de clos masure, qui, avec ses talus plantés, ses vergers enclos et ses espaces fermiers, illustre la robustesse⁷ d'un équilibre à la fois protégé et relié à son environnement. Tandis qu'un conseiller régional présente l'objectif d'installer des pratiques plus cohérentes entre agriculture et sylviculture.

Aborder la transformation territoriale suppose de s'intéresser de plus près aux logiques socio-institutionnelles et à leurs articulations. J'adapte pour ce faire une grille de lecture en cours de gestation par La Coop des Communs⁸ et l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), afin de mieux comprendre les ressorts de l'adaptation territoriale.

Ressorts dynamiques

L'examen des ressorts dynamiques s'appuie sur les tensions fécondes entre la communauté concernée par « Forêt/Société » et les Communes forestières engagées, ainsi que sur les processus de mise en mouvement, en relation avec les usages et la propriété, en perspective d'un intérêt commun durable.

⁷ Le concept émergent de robustesse prône l'imitation des équilibres pétris de diversité observés dans le vivant (Hamant, 2023) par contraste avec le concept usuel de performance par la compétition économique menant à des mono-dominations.

⁸ Association de recherche multi-partenaire, Voir le Cahier de Recherche Communs et Collectivités 2023 édité par l'Institut pour La Recherche de la CDC et les travaux de son groupe de travail Forêt et Communs.

COMMUNAUTÉ DE LÉGITIMITÉS CROISÉES

Cartographier les acteurs est difficile car ils portent souvent plusieurs casquettes sur leur territoire.

Une façon d'en distinguer les catégories consiste à identifier :

- les porteurs d'une autorité politique ou juridique
(propriétaires, acteurs publics, organismes officiels, têtes de réseau)
- les porteurs de compétences
(forestiers, experts, chercheurs, acteurs et syndicats de filières)
- les acteurs conventionnés (chasseurs, associations...)
- les usagers sans corps constitué ni représentés avec lesquels élaborer les règles d'usage (promeneurs, cueilleurs, VTTistes...)?

La sous-exploitation de ce creuset d'initiatives et d'engagements est connue : « Notre démocratie est défaillante à mettre les territoires au cœur des solutions ».

Les parties prenantes, de sujettes à alliées des Collectivités forestières ?



Un propriétaire privé exprime un regret



« La France dispose d'un système évolué de démocratie représentative, mais il manque des systèmes de démocratie directe et délibérative, déclencheurs de l'action »

COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES ACTIONNISTES

Les collectivités, propriétaires ou non, possèdent des prérogatives ou les actionnent dans les interstices lacunaires du droit. Les cas d'auto-saisine se multiplient. « La biodiversité est la grande oubliée de la Loi NOTRe, c'est une compétence à inventer à chaque échelon de nos collectivités ». « L'intérêt général des services rendus par la forêt nous ouvre des possibles et des obligations ».

Il s'agit alors d'en saisir les rôles respectifs :

L'ÉLU RÉGIONAL AMÉNAGEUR

« On structure la filière avec un Conseil Stratégique Forestier des propriétaires, des investisseurs et des entreprises de l'entrepreneur de travaux forestiers à l'industrie. On est aussi passerelle inter-filières, une région peut faire cela ! On organise la solidarité pour sécuriser les marchés, avec un accord-cadre priorité bois morts/ restriction bois verts ; Feuillus ou résineux et les bonnes scieries qui vont avec, ce sont des choix au moins régionaux voire sur plusieurs régions ».

L'ÉLU COMMUNAUTAIRE PROMOTEUR-COORDINATEUR

« Nous sommes des designers, des démonstrateurs de possibles. Les concours bois, les chantiers en filière courte, la promotion de savoir-faire, ça a plus de sens à notre échelle. On a mis en place une cellule au sein de la communauté urbaine pour un effet agile et dynamique de croisement des compétences en interne et avec l'extérieur ».

L'ÉLU COMMUNAL, BÂTISSEUR DE PROXIMITÉ

« Chaufferies, écoquartier, j'ai créé le cadre, mis en relation les acteurs locaux, le travail est fait côté commune, maintenant à eux de construire durablement ! ».

**Quels dispositifs pour que les collectivités s'entraînent mutuellement ?
Nouvelles compétences ?
Nouveaux modes de coopération ?**



PROPRIÉTÉ ET INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les collectivités territoriales repèrent et acquièrent du foncier forestier. Forêt patrimoine, de fraîcheur, nourricière, paysage, agro-pastorale, la motivation délibérative varie, notamment entre monde rural et urbain.

Apprendre, agir, se projeter collectivement, boucle vertueuse pour repenser le dialogue ?



Donzy-Le-National

Dans une région tendue par les polémiques autour des coupes massives du dépérissement et de la sylviculture d'industrie, une acquisition affiche l'objectif direct de dialogue territorial pacifié sur les questions forestières.

L'exemple de cette commune coche toutes les cases du dialogue :

- Comité de concertation dès l'amont de achat et au long cours des choix futurs
- Acquisition de 60 ha via un Établissement Public Foncier Régional (EPFR) pour une jouissance conditionnée à une gestion raisonnable, multifonctionnelle et durable, sous régime forestier par l'ONF :
 - Gestion et gardiennage participatifs
 - Formations-relais entre citoyens pour l'apprentissage d'un espace forestier à la fois géré et socio-culturel.



INTÉRÊT COMMUN DURABLE

Acquisition,
coût d'entretien, état
sanitaire, acceptation
citoyenne...

**« La forêt coûte cher,
elle ne rapporte rien
donc il ne faut pas
qu'elle provoque
des remous en plus ! »**

L'équilibre biodiversité, économie, société est subtil. « Ce massif ne rapporte que 800 € /an donc la gestion productive n'est pas un enjeu en soi mais il faut trouver d'autres sources de revenus... ». Les modèles économiques sur le long terme de la forêt productive sont à réinventer à l'aulne de sa multifonctionnalité et du contexte climatique. Une équation dont certains élus s'emparent avec pragmatisme au-delà du capital bois, en valorisant le capital environnemental et le capital social de la forêt : convention de compensation zéro artificialisation nette, carbone, obligations réelles environnementales (ORE), paiement de services écosystémiques, dotation aux aménités, partenariats responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ou des organisations (RSO), taxes usagères, amendes effectives... et selon les partenaires disponibles à l'envisager : État, administrations, collectivités partenaires, entreprises, citoyens...

Vals Les Bains

Cette commune thermale explore l'association stratégique de l'investissement foncier et des paiements des services environnementaux (Forêt, Eau, Air).



**Quel modèle économique
multipartenarial inventer,
pour une multifonctionnalité
durable ?**



Rôles Interfaces pour l'intérêt commun

Les dynamiques transformatives ont besoin de diplomates persévérants comme de traducteurs perspicaces. À l'inverse du pilote, ils ne se tiennent pas au centre, ils naviguent en tierce position, mobiles et bienveillants d'un groupe à l'autre, facilitateurs au long cours. À partir d'interviews, comparées à des typologies déjà établies¹⁰, j'ai élaboré une grille de profil adaptée au milieu forestier¹¹.

À noter que différents dispositifs, désignés acteurs-réseaux, tiennent également un rôle interface, la charte forestière constituant un exemple majeur, parmi d'autres : Maison Forestière, Projet de pays, Scic Bois-Énergie, Recherche-action participatives...

Organisations lisières¹²

Par leur ouverture thématique, elles jouent un rôle de liant, à plusieurs niveaux, entre les acteurs individuels, associatifs, professionnels et institutionnels de plusieurs secteurs.

Le réseau Fibois, les Pays ou les parcs naturels régionaux (PNR) font interface. Une quinzaine de participants élus et chargés de mission proviennent des Parcs : Boucles-de-Seine Normande et Normandie-Maine tout proche, Perche, Gâtinais; les plus éloignés Baie de Somme, Volcans d'Auvergne, ou encore le Morvan...

Les parcs naturels régionaux expérimentent depuis 1967 le rôle d'animateur territorial, tant pour la préservation des espaces naturels que pour le développement économique local dans le but d'emmener leur territoire vers un avenir durable. Ils sont rompus à l'exercice de l'animation d'énergies hétérogènes et d'intérêts contradictoires, grands praticiens des chartes territoriales.

La cohorte émergente de leurs chargés de mission forêt se constitue elle-même en réseau de personnes physiques, tour à tour chambre d'écoute et chambre d'écho, interfaces entre une diversité d'autres acteurs forestiers territoriaux, dont ils acquièrent une connaissance fine dans la durée.

Interfaces missionnées ou invisibles

Facilitateurs du dialogue et de la coopération, leur capacité à parler plusieurs langages est précieuse pour les transformations à venir, assurant une fonction à la fois maïeutique et de médiation. animateurs désignés d'un dispositif (agent, chargé de mission) ou membres auto-agissant de la communauté (à quelque position que ce soit), plusieurs points saillants les caractérisent :

PARCOURS HYBRIDE

milieu naturel et technostructure

CV NOMADE

de plusieurs régions à plusieurs continents

LIEUX DE VIE VARIÉS

codes urbains et ruraux

EXPÉRIENCE MULTI-STATUTAIRE

de salarié à indépendant, rémunéré ou bénévole

ÉPREUVE DU CHANGEMENT

bascule, adaptation et résilience incluses

Ces profils autrefois atypiques sont désormais fréquents parmi les générations contemporaines rodées au mode projet. Je repère assez vite dans l'assistance quelques spécimens féminins et masculins et tente de vérifier mes hypothèses avant le moment du départ.

Parmi eux, un chargé de mission Natura 2000 au profil assez caractéristique. De formation ingénieur bois, ayant parcouru le monde en s'adaptant à divers milieux professionnels, en plusieurs langues, puis, revenu en France, à des expériences spécialisées; ayant vécu en ville et savourant aujourd'hui la montagne; sachant récolter le miel autant que calculer des émissions de carbone. Ces tiers-interfaces, le plus souvent à l'état spontané, mettent en œuvre des savoir-faire réputés secondaires et souvent invisibles, révélant pourtant à coup sûr la profondeur de leur utilité pour l'adaptation : savoir écouter, savoir débattre, savoir relier... savoir rêver.

Ils ne doivent pas être confondus avec le profil « pilote de proximité » tout aussi polyvalent mais à la posture plus proche du sauveur-couteau-suisse sur lequel une communauté finit tôt ou tard par se reposer. Le tiers-interface libère les possibles autour de lui, sans chercher à en concentrer la maîtrise.



La forêt, tiers-interface logique et naturelle

Pour clarifier sa pensée, est souvent cité le pouvoir essentialisant de la marche ou d'une activité corporelle au sein de la nature. Marcher collectivement suscite une solidarité implicite entre marcheurs isolés dans un environnement inhabituel.

L'Institut des Territoires Coopératifs en transition, cofondé par un ancien élu d'Aquitaine, l'a théorisé et en accompagne la pratique. La rencontre normande déploie plusieurs visites in situ, où se discutent les controverses et les solutions apportées par les chartes forestières. Plusieurs témoignages insistent sur l'utilité d'organiser les discussions hors-les-murs, l'atmosphère objective et sensible du cheminement forestier permettant de désamorcer les vaines querelles.



Comment accélérer l'acquisition de compétences interfaces, propres à fluidifier le changement ?

« Allons dans les forêts, la discussion apaise ! »

élu de la métropole rouennaise

« Pour la concertation il faut des sorties en forêt, 3 km à pied, ça donne le temps de réfléchir ! »

Laure Ferrier

« Faire des présentations en forêt a une portée particulière : élus, techniciens, habitants, posent leurs questions et tout le monde parle avec tout le monde »

Clara Guérin
membre de la Fédération,
en cours d'écriture du
Guide de l'élu médiateur.

¹⁰ Tels, entre autres, le martien de Berne, le marginal-sécant de Crozier et Friedberg, l'acteur-réseau d'Akrich, Callon et Latour.

¹¹ Ces travaux cherchent à déterminer les blocs de compétences à acquérir pour densifier les profils d'accompagnateurs de la transformation forestière et de l'adaptation au changement climatique.

¹² L'organisation frontière (P. Bosboeuf, Thèse de géographie, 2021), ou lisière par extension du concept de socio-biodiversité.

De telles rencontres produisent en sortie un épais volume de questions nouvelles : du grain à moudre pour la recherche en transformations sociétales.

Avant que chacun ne s'éparpille vers les TGV de retour, je me trouve installée à déjeuner auprès du directeur général de la Fédération et de hauts représentants des réseaux et de l'État. Le restaurant subit un problème de personnel et une heure passe sans serveur à l'horizon. Alain Lesturgez anime avec énergie la convivialité de ce moment d'attente et, venant un peu à bout de conversation, se tourne vers moi pour me soumettre, sans malice mais à chaud, la question piège :

« Et toi, quelle analyse portes-tu sur ces rencontres ?¹³ »

Je bredouille quelques banalités car au fond de moi, je ne sais si ces rencontres ont traité le thème annoncé de « repenser le dialogue ». J'ai pu apprécier en revanche à quel point les Collectivités forestières vivent et assument une métamorphose. J'ai en effet pu observer la maturité en chemin de leur communauté.

Une maturité vraisemblablement rendue possible par l'antériorité d'une démarche de concertation dont les presque 25 années de chartes forestières territoriales. Une maturité prête aussi à produire ses fruits par la féminisation des profils, par le renouvellement des générations, et par une culture nourrie de pragmatisme autant que d'idéologie.

Sans doute la forêt guide-t-elle à penser une politique ancrée dans le réel, où l'apparence cède au sensible, où l'évolution du vivant impose le rythme de l'adaptation humaine.



Rencontre nationale des territoires forestiers

Un événement organisé avec le soutien :



Histoires de territoires - RNTF 2024



21 communes impliquées dans le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école »

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Depuis 2021

L'union régionale des Communes forestières de Bourgogne-Franche-Comté renforce ses actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes à la gestion forestière et aux usages du bois dans l'objectif de « recréer du lien entre la forêt et le bois ».

Cet accompagnement repose en premier lieu sur le projet « dans 1000 communes, la forêt fait école » qui a permis la création de 39 Forêts pédagogiques.

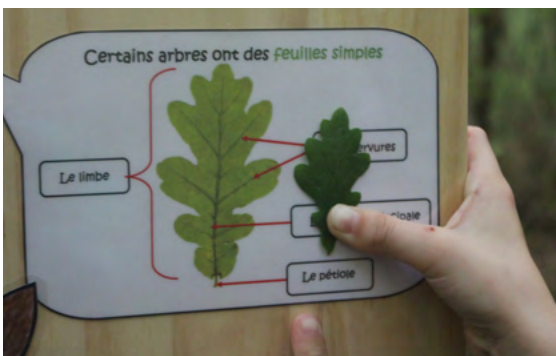


Les programmes pédagogiques, définis avec les équipes enseignantes, permettent aux élèves de cycle 3 de mieux définir la place de la forêt et du bois dans leur quotidien et au sein de notre société.

Les enseignements de la première année d'expérimentation en 2021 ont permis d'envisager une phase de déploiement plus ambitieuse, fondée sur la mobilisation collective des communes et écoles, en cohérence avec les stratégies forestières territoriales.

Sur le secteur de la Haute-Saône, les Communes forestières pilotent ainsi des groupes de travail attachés aux 2 chartes forestières de territoires existantes, se référant directement aux objectifs de la charte sur les volets « médiation / éducation ».

Cette organisation a permis la rédaction d'un guide co-construit avec des enseignants locaux et consolidé par une conseillère pédagogique de l'inspection académique (DSDEN). Il a été diffusé à l'ensemble des Forêts pédagogiques du territoire et permet une meilleure adéquation des activités d'une Forêt pédagogique avec le programme du cycle 3.



Pour en savoir plus sur le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école »



Forêt pédagogique Pagny-le-château

Un dispositif expérimental médiation incendie pour le Pays Pyrénées Méditerranée

Le Pays Pyrénées Méditerranées (PPM) regroupe 4 communautés de communes sur une zone de montagne très fortement boisée par des peuplements majoritairement feuillus.

Le territoire vit une période de sécheresse exceptionnelle qui favorise l'augmentation du risque incendie. À l'image des épisodes exceptionnels observés sur le département de l'Hérault en 2023, le territoire craint à son tour d'être victime de méga-feux.

Le massif accueille de nombreuses activités touristiques durant la période estivale. Une action de médiation itinérante sur les sites naturels ou culturels fréquentés permet de sensibiliser le grand public au risque existant sur le massif.

Lancement de l'expérimentation

Le dispositif « médiation incendie » a été expérimenté sur 3 territoires pilotes : PNR des Pyrénées Catalanes, PNR Corbières Fenouillèdes et Pays Pyrénées Méditerranée. Sur le territoire du PPM, il permet de faire le lien entre plusieurs axes transversaux de la charte forestière de territoire.

Après une formation de 3 jours dispensée par le département, l'Office National des Forêts, les Communes forestières et le Centre national des réserves communales de sécurité civile, 8 médiateurs incendie ont pu être déployés du 1^{er} juillet au 31 août 2024 sur 3 grands sites d'interventions.

Leurs rôles sont les suivants :

- Expliquer la réglementation vis-à-vis du risque incendie (règles à respecter + accès aux massifs forestiers selon le niveau de risque incendie)
- Relayer l'alerte sur un éventuel départ de feu
- Participer à la sensibilisation sur le bon comportement des visiteurs en milieu naturel



Le dispositif a été financé à 80% par la Région grâce au fond vert.

Bilan

Suite à 36 jours de terrain, 4 351 personnes ont été sensibilisées. Plus de 80% des personnes rencontrées ont admis avoir une connaissance partielle de la réglementation et se sont montrés à l'écoute des informations dispensées par les médiateurs.

- Les points à conserver : l'itinérance du poste, la réaction positive du public, le sentiment d'implication pour la préservation du territoire, la maîtrise des langues étrangères.
- Les perspectives d'évolutions : améliorer la visibilité, étendre les missions à la préservation de l'environnement, améliorer la coordination entre les structures et la visibilité auprès des médias.

Un espace de sensibilisation à la forêt et au bois : « La Maison du Bois et de la Forêt de l'Ubaye »

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Située au cœur de la Vallée de l'Ubaye dans les Alpes-de-Haute-Provence, la Maison du Bois a ouvert ses portes en 2007.

C'est un espace d'interprétation de la filière bois et des forêts alpines comparable à un écomusée qui abrite :

- Une salle d'exposition muséographique, avec un espace ludique et jeux pour les plus petits : classes découvertes et visite de la scierie hydraulique
- Une boutique artisanale
- Un atelier de démonstration de menuiserie.



Elle accueille toute l'année du public en quête d'informations, ou simplement pour passer un agréable moment dans un cadre original pour petits et grands, dans le bel environnement forestier de Méolans-Revel.

Dans la salle d'exposition, les visiteurs sont invités à découvrir la vie du bois, depuis l'arbre et sa vie en forêt, jusqu'à son utilisation par l'homme, avec les métiers de la filière bois et même la transformation du papier.

La démonstration dans l'atelier de menuiserie ajoute à la visite un côté vivant et favorise des échanges avec des acteurs de la transformation du bois.

La Maison du Bois est implantée sur un territoire très forestier et montagneux, dont les caractéristiques permettent de sensibiliser le grand public à des problématiques telles que :

- Le morcellement et la gestion forestière en indivision
- La biodiversité avec la présence d'une réserve Biologique dirigée et d'un Espace Naturel Sensible
- La gestion des risques avec une zone de Restauration des terrains de montagne.

la Maison du Bois, c'est aussi...



3 salariés
dont un menuisier

PLUS DE
6 000
visiteurs
par an



Des projets sont portés en partenariat avec la Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon pour la sensibilisation et l'animation sur la gestion forestière.

AUJOURD'HUI, IL EXISTE...
7 AUTRES MAISONS DU BOIS EN FRANCE

Le dialogue forêt-société, au cœur des missions des élus forestiers-médiateurs



PHILIPPE CANOT

président de la Fédération nationale des Communes forestières

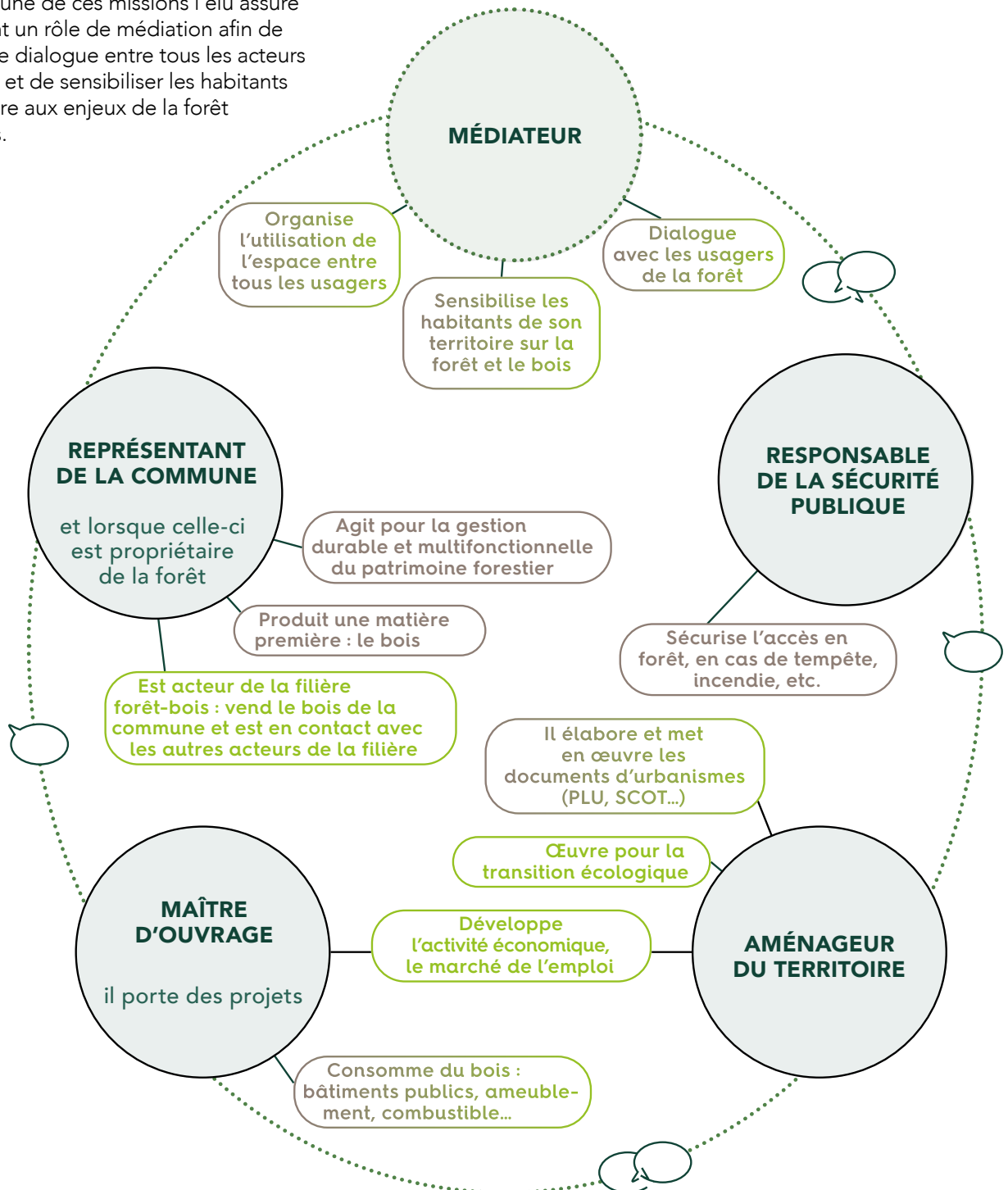
“ Dans un contexte de changement climatique qui remet en cause les modèles connus et éprouvés, la gestion des forêts est aujourd’hui questionnée. Les acteurs de la filière, mais aussi les associations et les citoyens s’interrogent sur la gestion des forêts, leur avenir et leur rôle dans la transition écologique. La forêt prend une place prépondérante dans le débat public et de nouvelles formes de dialogue et de gouvernance sont à créer pour répondre aux questionnements.

Les élus des communes et des Collectivités forestières, quotidiennement en contact avec les acteurs de la forêt, ont un rôle clé à jouer. Représentants de la commune, aménageurs, maîtres d’ouvrage, responsables de la sécurité publique, les élus locaux assurent également un rôle de médiateur, notamment dans la sensibilisation du grand public et dans l’animation du dialogue territorial entre différents acteurs au sujet de projets forêt-bois. ”



Les rôles de l'élu forestier

Représentant de la commune, responsable de la sécurité civile, maître d'ouvrage, aménageur du territoire, l'élu forestier assure de nombreuses missions à de multiples échelles territoriales. Pour chacune de ces missions l'élu assure également un rôle de médiation afin de favoriser le dialogue entre tous les acteurs impliqués et de sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux de la forêt et du bois.



ACTION À L'ÉCHELLE COMMUNALE

ACTION À L'ÉCHELLE TERRITORIALE (INTERCOMMUNALITÉ...)

ACTION À L'ÉCHELLE COMMUNALE ET TERRITORIALE

Le programme élu forestier-médiateur



En 2019, pour accompagner les élus dans ces missions de médiation, la Fédération lance le programme élu forestier-médiateur. L'objectif du programme est de développer et de tester des outils et démarches de médiation.

Près de 30 projets ont été menés et les travaux des Communes forestières ont abouti à une classification des dispositifs créés:

- LES INDISPENSABLES
- ÉCOUTER ET COMPRENDRE
- DÉVELOPPER L'ÉCHANGE
- PÉRENNISER DES GOUVERNANCES FORESTIÈRES

EXEMPLE D'OUTIL

1

Café forêt

ÉCOUTER COMPRENDRE

Développés en Occitanie par l'association Nature En Occitanie (NEO) et les Communes forestières, les Cafés forêt sont organisés le temps d'une demi-journée dans un lieu de vie de la commune (un café, une salle communale...).

La parole est donnée aux habitants pour qu'ils expriment leurs perceptions, besoins, attentes et propositions en matière de forêt, en s'appuyant sur le visionnage de films, des ateliers de réflexions et des temps de partage plus informels (café, collation...). Les échanges sont animés par une personne médiatrice, qui n'est pas l' élu. Les professionnels de la forêt ou les élus peuvent préciser des points et écouter les participants pour mieux comprendre leur vision de la forêt.



EXEMPLE D'OUTIL

2

Spectacle-débat

DÉVELOPPER L'ÉCHANGE

Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes ont conçu, avec deux artistes, la pièce de théâtre « Il était un bois... », un spectacle poétique et amusant qui présente au public la forêt et la filière bois.

À la suite du spectacle, un animateur installe un débat avec la salle. Grâce à la représentation, prétexte pour discuter de forêt, le débat est moins passionné et il est plus facile d'échanger.



Guide

En conclusion du programme, la FNCOFOR produit un guide synthèse à destination des élus et des services techniques. L'objectif de ce guide est de recenser (de manière non exhaustive) et de présenter à l'aide de retours d'expérience les outils et démarches de médiation développés par les Communes forestières et leurs partenaires pour accompagner les élus.



Pour plus d'infos,
consultez le guide :



Les Communes forestières poursuivent la réflexion et l'accompagnement des élus

La FNCOFOR s'investit dans de nombreuses démarches de la filière au sujet de la relation forêt-société. Elle participe notamment à l'élaboration et la mise en œuvre de la démarche « Responsabilité Sociétale des Organisations » pilotée par France Bois Forêt (voir page 33). Ces travaux sont suivis par le groupe de travail fédéral dédié « Relations forêt-société ».

De plus, les Communes forestières sont disponibles pour accompagner les élus dans leurs démarches de médiation.



Consultez votre union
régionale pour connaître
les accompagnements
proposés

